

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES BASSINS DE RÉTENTION DES  
RUES DE L'ÉCLAIR, VÉNUS ET DE CASSIOPÉE ET  
D'AMÉNAGEMENT DE CELUI DE LA RUE PRÉNOVEAU

**SECTION I**

LOCALISATION DES TRAVAUX

**1.** Les travaux de réaménagement des bassins de rétention sont situés pour celui de la rue de l'Éclair dans l'arrondissement Laurentien, ceux des rues Vénus et de Cassiopée dans l'arrondissement La Haute-Saint-Charles et l'aménagement de celui de la rue Prénoveau dans l'arrondissement Charlesbourg.

**SECTION II**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**2.** Tous les travaux de réaménagement des bassins de rétention des rues de l'Éclair, Vénus et de Cassiopée ainsi que ceux d'aménagement de celui de la rue de Prénoveau se détaillent comme suit :

1° nivellement et mise en forme finale des surfaces;

2° végétalisation des surfaces (engazonnement et plantations);

3° construction de belvédères et aménagement de sentiers piétonniers;

4° installation du mobilier urbain comprenant des bancs, des poubelles, des tables à pique-nique, des lampadaires, des clôtures, des murets et des panneaux d'affichage;

5° construction et installation d'éléments complémentaires tels des bases de béton, des drains et de l'empierrement.

### **SECTION III**

#### **ESTIMATION DU COÛT**

**3.** L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 2, incluant les taxes de 7,875 % non récupérables, s'élève à 200 000 \$.

**TOTAL :        200 000 \$**

Annexe préparée le 24 avril 2009 par :

---

Serge Forest, architecte paysagiste  
Division Design, architecture et patrimoine  
Service de l'aménagement du territoire